



## les millièmes d'une copro.

-----  
Par gugus

Bonjour,  
Petite question : une copro a 10.030 èmes.  
Y a t'il des raisons à dépasser les 10.000 èmes ?  
Merci.

-----  
Par Nihilscio

Bonjour,

C'est probablement dû à ce qu'un lot de copropriété a été détaché des parties communes. L'examen des modifications de l'état descriptif de division / règlement de copropriété devrait vous donner la réponse.

-----  
Par gugus

Merci , je viens de constater, que c'est exactement ça.